

TRITOUT ET TRITOUT MOBILE... une entreprise d'insertion par l'économique

Quelques constats :

Depuis plus de 20 ans les ateliers Caritas Jura offrent des places de travail temporaires et fixes à des personnes inemployées depuis de longues années et à des bénéficiaires de l'Assurance-invalidité. Plus de 2'000 personnes ont ainsi passé dans ces lieux dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle.

Pour répondre aux besoins de ces demandeurs d'emploi fragilisés une centaine de places de travail, représentant 130 personnes en moyenne quotidiennement, sont ainsi organisées sur quatre sites, dont 2 à Delémont, 1 à Porrentruy et 1 à Moutier. Ces derniers gèrent des activités de productions et de services dans une vingtaine de secteurs.

Malgré toutes les mesures préventives et de formation mises en place par les services de l'emploi, il est un fait qu'un certain nombre de ces demandeurs d'emploi ne trouveront plus de place dans le 1^{er} marché économique. Et plus la période d'inactivité dure, plus les problèmes de santé s'accroissent. Le risque est donc grand de voir ces personnes rester durablement à la charge de l'aide sociale ou de l'assurance-invalidité.

N'avons-nous rien d'autre à offrir ?

Et bien si, une place de travail adaptée et reconnue dans une entreprise du 2^{ème} marché, une entreprise sociale. Une entreprise où ces personnes peuvent d'une part maintenir ou acquérir des compétences socio-professionnelles, voire des formations spécifiques et où l'on vise, au travers des activités, productions et services réalisés puis facturés, un autofinancement aussi complet que possible.

Evidemment que pour atteindre ces objectifs il faut en priorité pouvoir s'appuyer sur des projets-pilotes, relativement modestes, bien ancrés dans le terrain et qui permettent étape après étape de mesurer les effets positifs et négatifs.

Tritout et Tritoutmobile sont à ce niveau des modèles particulièrement intéressants à accompagner. Ils devraient permettre d'apporter à la fois des éléments de réponses sur les aspects sociaux et économiques du 2^{ème} marché de l'emploi.

Une occasion unique de passer enfin de la théorie à la pratique ..à ne pas rater !

Vous trouverez en annexe quelques informations et notes sur l'aspect économique d'un tel projet.

Bernard Prétôt-Bilat, resp. ateliers

Communes concernées : Vicques et Vermes : une population totale d'environ. 2'000 habitants

Contrat annuel avec la commune de Vicques : : 1'000 heures à Fr. 30.-- Fr. 30'000.—

(à préciser que ce coût ne couvre pas les frais effectifs de salaire du personnel travaillant à Tritout (y compris le personnel d'encadrement)
Si la collaboration avec la commune de Vicques restait limitée à la seule gestion du Tritout, les bases du contrat seraient revues à la hausse

Tritout et Tritoutmobile pour une population de 4'000 habitants – **(projet-pilote) 2^{ème} étape**

. 1 moniteur d'atelier, resp. du projet à 2/3 poste		0,70 %	
. 2 employés à 50 % poste	1	1,00 %	2,0
p			
. 1 pour étude du projet-pilote et suivi		0,30 %	

Population du Val Terbi : 4'000 hab.

Echelon des districts - projections

Population du district de Delémont 35'000 hab : 3 sites Tritout et Tritoutmobile communes

Population du district de Porrentruy 25'000 hab : 3 sites Tritout et Tritoutmobile communes

Population du district des Fr.-Montagnes 10'000 hab. : 2 sites Tritout et Tritoutmobile com.

Echelon du district (SEOD)	<u>PROJECTIONS</u>	<u>3^{ème} étape</u>
3 sites Tritout et 3 cercles Tritoutmobile pour couvrir les 25 communes restantes/35'000 hab :		
3 employés qualifiés (formation caristes et chauffeur) à 100 %	=	3,0 postes
3 employés non qualifiés (chômeurs) taux d'activité à 100 %	=	3,0 postes
3 employés aide (rentiers AI)	=	3,0 postes
1 responsable du projet global Tritout/Tritoutmobile	=	0,5 poste
Total		9,5 postes
(peut représenter entre 12 et 15 personnes)		

Echelon du canton :3 districts	<u>PROJECTIONS</u>	<u>4^{ème} étape</u>
8 sites Tritout et 8 cercles Tritoutmobile pour couvrir les 75 communes restantes/70'000 hab		
Projections cantonales :		
8 employés qualifiés (formation caristes et chauffeur) à 100 %	=	8,0 postes
8 employés non qualifiés (chômeurs) taux d'activité à 100 %	=	8,0 postes
8 employés aide (rentiers AI)	=	8,0 postes
1 responsable du projet global Tritout/Tritoutmobile	=	1,0 poste
Total		25 postes
(peut représenter entre 30 et 45 personnes)		

Prévisions budgétaires annuelles :			
1^{ère} étape :	actuelle avec TRITOUT		30'000.-
2^{ème} étape :	Tritout et Tritoutmobile salaires (y.c. étude projet)		150'000.-
	Investissement bâtiment réalisé par la commune		0.-
	Tritoutmobile <i>investissement</i> :Fr. 160'000 (en partie réalisé)		40'000.-
	Frais de gestion /exploitation		30'000.-
Total budget pour la 2^{ème} étape :			220'000.-
3^{ème} étape :	projet Tritout et Tritoutmobile (SEOD)	salaires	530'000.-
	<i>Investissements véhicules /machines/bennes/</i>	<i>1'200'000.-</i>	240'000.-
	<i>Investissements bâtiments s/2'</i>	<i>500'000.-</i>	125'000.-
	Frais exploitation, transports, entretien site		150'000.-
	Frais gestion, administration		45'000.-
Total budget pour la 3^{ème} étape (une partie déjà réalisée par Vicques)			1'100'000.-
4^{ème} étape :	projet Tritout et Tritoutmobile (canton)		
Masse salariale :	8 x	75'000	600'000
	8 x	60'000	480'000
	8 x	25'000	200'000
	1 x	100'000	100'000
			1'400'000
Investissements véhicules :			
8 tracteurs à Fr. 60'000.-	Fr.	500'000	
8 élévateurs à Fr. 50'000.--	Fr.	400'000	
150 plates-formes à Fr. 6'000.--	Fr.	1'000'000	
8 presses et 8 broyeuses sagex à 60'000.--	Fr.	500'000	
Petites bennes/Fr. 25'000.-/site x 8	Fr.	200'000	
Réserve Fr. 50'000. par site	Fr.	400'000	:3'000'000.--
amortissements (5 ans)			600'000
Investissements sites	8 sites à 750'000.- (selon les lieux)		
6'000'000 amortissements/(20 ans) + int. dette des 8 sites			500'000
Frais transports, exploitation des 8 sites			400'000
Frais de gestion et d'administration/divers			100'000
Total :			3'000'000
Soit	Fr. 43.-/habitant par année pour 70'000 habitants		

Cette somme devrait être couverte en grande partie par les économies liées à la diminution des déchets ménagers incinérés, selon la statistique cantonale 2004 :

17'000 tonnes à Fr. 300,-/tonne = Fr. 5'000'000.--/année
 Réduction de la masse de déchets incinérés de 60 %/voir statistiques commune de Vicques
 soit une économie de Fr. 3'000'000.--/année

L'économie de Fr. 3'000'000/an, pour incinérer des déchets permet de couvrir les coûts d'exploitation des Tritout et Tritoutmobile sur l'ensemble du canton .

**A prendre aussi en compte les recettes provenant de la re-valorisation des déchets.
L'expérience de Vicques en 2006 donne les chiffres suivants :**

Fr. 40'000.- pour 2'200 habitants (y compris Vermes). Soit Fr. 18.--/habitant

Soit :

Fr. 72'000.—	pour la 2^{ème} étape (Val-Terbi)
Fr. 630'000.-	pour la 3^{ème} étape (SEOD)
Fr. 1'250'000.--	pour la 4^{ème} étape (Canton)

Avec l'économie réalisée (moins de pollution et revalorisation des déchets) le bilan est plus que favorable ainsi :

Création de 25 postes de travail à plein temps
Recettes fiscales et couvertures assurances sociales
Diminution des coûts de l'aide sociale et de la santé
Des recettes provenant de la revalorisation des déchets
Fr. 1'250'000 à l'échelon cantonal
Une prise de conscience citoyenne sur la manière de gérer ses déchets
Des déchetteries qui deviennent des lieux de rencontre et d'échange
Une collaboration dynamique entre les communes
Un projet commun à mener ensemble dans la lutte contre l'exclusion et la protection de l'environnement

21.03.07/bp